

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #88
JUN 2025

COMMÉMORATION EXCEPTIONNELLE DU 8 MAI 1945

PAGES 6 À 8

4 SOLIDARITÉS

INCLUSION
NUMÉRIQUE :
À VOS TABLETTES !

5 TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE
CHARLES-DE-GAULLE

12 BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA VILLE VOUS ALERTE
EN TEMPS RÉEL GRÂCE À
L'APPLICATION ILLIWAP

VILLE DE
CORENC





JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN

Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

CERTAINS MOMENTS DANS LA VIE D'UN ÉLU SONT PARTICULIÈREMENT MARQUANTS

Ce fut le cas pour ce qui s'est passé pour mon équipe et moi-même lors de la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 qui s'est distinguée par son contenu. Outre la **cérémonie commémorative**, j'ai eu l'honneur **d'inaugurer le musée Moch**, en hommage à une figure de la résistance corençaise, et de dévoiler la plaque portant le **nouveau nom de l'école élémentaire André-Moch à Corenc Village**. Cet événement a eu lieu en présence de la famille Moch. Je vous laisse découvrir un retour détaillé dans le dossier consacré à cette cérémonie, pages 6 à 8.

C'est avec plaisir que je vous annonce la mise en ligne prochaine de notre **nouveau site Internet**, plus ergonomique et éco-conçu. Le site offre tous les contenus utiles : outre les actualités de la commune et une « document-thèque » (moteur de recherche avancé recensant tous les documents officiels de la Ville), vous pourrez accéder à un annuaire des associations corençaises, un agenda présentant les événements à venir... et d'autres fonctionnalités que je vous laisse découvrir toujours à la même adresse : **www.ville-corenc.fr**.

Afin de mieux répondre à vos besoins d'information, la Ville se dote également de **l'application Illiwap** qui propose des contenus relatifs à la commune sous forme de notifications sur votre Smartphone (informations en dernière page).

Enfin, je souhaite conclure cet édit par un point d'information concernant **les travaux à venir très prochainement** dans notre commune :

- À Corenc Montfleury : à partir de la mi-juin, des travaux d'envergure vont débuter sur la place Charles-de-Gaulle et ce durant un peu plus de deux mois (informations en page 5).
- À Corenc Village : les travaux du virage de la Corne d'Or vont entrer dans leur troisième phase à compter du 30 juin, la route sera totalement fermée à la circulation. Plus d'informations sur notre page Facebook et le site de la Ville.



Déviations du virage de la Corne d'Or.
Plan consultable sur nos réseaux.

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 11 juin à 19hMairie de Corenc,
Salle du Conseil.

TIRAGE AU SORT

DES JURÉS D'ASSISES 2026

Vendredi 20 juin de 14h à 15hMairie de Corenc,
Salle Jules-Flandrin
(rez-de-chaussée).ASSOCIATION LES AMIS
DE CORENC - « LES FEUX
DE LA MUSIQUE »**Samedi 21 juin à partir de 18h30**

Plateau sportif à Corenc Village.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre de 9h à 12h

Salle municipale Mure-Ravaud.

INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h/14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LE MAIRE :Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez
l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :

Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



CLUB MANGA

Vendredi 20 juin de 17h30 à 19h

Chaque mois, les adhérents du club manga se réunissent autour d'un goûter pour découvrir les derniers achats de la bibliothèque, échanger sur leurs séries préférées, faire des origamis ou du dessin.



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

« À VOS MICROS ! »

Mercredi 18 juin de 10h à 11h

Vous l'aimez, vous en redemandez, alors c'est reparti ! Une nouvelle édition des Lectures d'Archimède sur la fête de la musique aura lieu le mercredi 18 juin à la bibliothèque de Corenc ! Venez nombreux !



SHANTI VOUS FAIT CHANTER

Le grand karaoké de la bibliothèque Samedi 21 juin de 10h à 12h

Tous les trimestres, la bibliothèque se découvre en musique ! Armée de son écran, d'un projecteur et de toute sa bonne humeur, Shanti vous propose d'unir vos voix pour un karaoké déchaîné. Venez pousser la chansonnette avec nous. Nous vous attendons avec tout un panel de chansons, préparez vos poumons !



CONCERT DE HOME SHANTI

Samedi 21 juin de 12h30 à 13h

Devant la bibliothèque

Découvrez un tout nouveau duo grenoblois, qui vous interprétera des chansons pop ou des variétés, des reprises à deux voix en harmonie, au piano et à la guitare acoustique, pour un moment musical à partager entre amis, en famille ou avec soi-même !

Merci de noter notre nouvelle adresse courriel :
bibliotheque.municipale@ville-corenc.fr

ACTUALITÉS



INFORMATION GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

La Métropole simplifie le parcours usager en mettant en place un seul formulaire pour le signalement de problèmes sur la voirie ou les déchets.

Les deux anciens formulaires en ligne pour signaler un problème concernant la voirie et celui pour signaler un problème concernant les déchets sont remplacés par un seul « Signaler un problème concernant la voirie ou les déchets ».

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/>



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

INSCRIPTIONS 2025-2026 : PÉRISCOLAIRE ET GARDERIE MUNICIPALE DU MERCREDI



Les inscriptions périscolaires et de la garderie municipale du mercredi pour la rentrée 2025-2026 s'effectueront directement sur le site des parents services (www.corenc.les-parents-services.com) du 26 mai au 4 juillet 2025.

Pour vous inscrire en ligne il faut que votre enfant ait déjà un profil de créé (avec les mêmes codes d'accès d'une année sur l'autre). Si votre enfant n'a pas encore de profil ou si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne (Petite section de maternelle ou nouvelle inscription scolaire), merci de vous adresser au service réussite éducative : reussite.educative@ville-corenc.fr ou par téléphone au 04 76 18 50 13 de 9h à 11h et de 14h30 à 16h.

Les inscriptions périscolaires sont effectives à compter du lundi 1^{er} septembre 2025 pour les élémentaires et maternelles.

INCLUSION NUMÉRIQUE : À VOS TABLETTES !

Après le succès rencontré en 2024, le CCAS de Corenc et la bibliothèque municipale relancent à la rentrée 2025 un cycle d'ateliers numériques gratuits, en partenariat avec l'association L'Âge d'Or.

L'objectif poursuivi demeure le même : rendre autonome un groupe d'utilisateurs éloignés du numérique dans l'ensemble de leurs démarches Internet, en s'appuyant sur un support tablette et en proposant une approche pratique. Les dix ateliers proposés sur la période d'octobre à décembre se dérouleront tous les jeudis matin, de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la bibliothèque municipale. Une tablette numérique sera fournie à chaque participant avec la possibilité d'en faire l'acquisition à la fin des ateliers.

Les séances permettront une mise en confiance de l'utilisateur et un apprentissage ludique des fondamentaux de la tablette. Elles seront ouvertes à tous. En cas de forte demande, le CCAS et les bibliothécaires effectueront une sélection.

Vous êtes concernés et intéressés ?

N'hésitez pas à compléter le coupon réponse ci-dessous et nous **le retourner avant le 31 juillet 2025**, dernier délai. Le CCAS s'en servira ensuite pour préparer au mieux les ateliers et procéder, avec l'aide de l'association, à une pré-sélection des candidats potentiels. Les places étant limitées, ne tardez pas à répondre ! Pour plus de précision, prenez contact avec l'accueil de la mairie de Corenc au 04 76 18 50 00.



La tablette ? Un outil intuitif et une prise en main efficace

Elle permet à l'utilisateur d'accéder à des fonctionnalités en quelques clics (démarches administratives, impôts, jeux vidéos, photos, livres, messagerie, appels vidéo, etc.) Elle offre un meilleur confort de lecture et stimule les fonctions cognitives et l'intellect. Davantage sécurisée, la tablette évite les erreurs de manipulation et les problèmes liés à la maintenance. C'est un outil numérique intuitif vous permettant de répondre plus facilement à vos attentes en matière de numérique, **alors n'hésitez pas et inscrivez-vous !**

“ TÉMOIGNAGES

« Très intéressant et enrichissant. C'est une aide précieuse. L'intervenante a beaucoup de patience ». **J.**

« Formation théorique et pratique à conseiller. Intérêt soutenu pendant les cours, entretenu par une excellente animation ». **M.**

« Bonne ambiance et bravo à l'intervenante qui est très patiente et compétente. On ne demande qu'à recommencer ». **J.**



COUPON RÉPONSE

Je souhaite m'inscrire (je ne connais pas le support tablette ou je possède une tablette mais je ne sais pas l'utiliser). Coupon à retourner avant le 31 juillet 2025 à l'accueil de la mairie.

Nom : Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse :

Courriel : Téléphone :

Protection des données personnelles : ce coupon de réponse permettra au CCAS de Corenc de vous recontacter pour obtenir des informations permettant d'optimiser le processus de sélection des participants. Vos données seront conservées durant la période de sélection. En savoir plus sur la RGPD : www.cnil.fr

TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE : DÉBUT IMMINENT DES TRAVAUX

Le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle est un projet majeur de reconfiguration de l'espace public mené en partenariat étroit avec Grenoble-Alpes Métropole, gestionnaire de l'espace public.



Projection 3D non représentative.

Initié mi-2023, dans la continuité des travaux de rénovation de l'école maternelle Montfleury (livrée en juin 2024), le programme concerne l'intérieur de la place (hors chaussées latérales), sur le trottoir nord de l'avenue de la Paix.

Il répond à plusieurs objectifs : redonner un aspect de **place conviviale**, renforcer la présence du végétal, faciliter la contemplation, les rencontres et la déambulation. Le projet permet de relier la place au parvis de l'école et présente des matériaux et des techniques adaptés à la lutte contre les îlots de chaleur.

Présenté en **réunion publique le 15 mai 2024** en mairie, ce projet a été ajusté pour prendre en compte les demandes des différents utilisateurs (notamment la question du traitement des eaux de pluie en cas de gros orages) et est étendu au bas de l'avenue Charles-de-Foucauld.

La question du stationnement a également été traitée. Quelques places seront supprimées mais **la capacité de stationnement globale du quartier sera maintenue** (environ une centaine de places de stationnement à moins de 3 minutes à pied de la place).

Les travaux lourds débuteront dès le 16 juin et dureront jusqu'à la rentrée. Les cinq platanes (diagnostiqués malades et dont la survie n'était pas assurée) auront été abattus un peu avant, au profit d'autres arbres, plus nombreux, aux essences et hauteurs variées. Les places de stationnement seront reprises en pavés engazonnés. À l'issue des travaux, la place comptera plus de 580 m² d'espaces verts, des bancs, des jeux en bois et 210 m² de surfaces en sol stabilisé. Les marquages sur les chaussées seront également repris. Les plantations finales interviendront à l'automne.



Plan du projet.



100 places de stationnement dans un rayon de 300 m - Visuel de Grenoble-Alpes Métropole présenté lors de la réunion publique du 15 mai 2024.

DOSSIER

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025





Le jeudi 8 mai 2025, en présence de Monsieur le Maire, des élus et des représentants des anciens combattants de la FNACA, fut commémorée la Victoire du 8 mai 1945 à Corenc.

Comme les années précédentes, la cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps. Le cortège s'est tout d'abord rendu à Montfleury pour rendre hommage à Marius Cottier, résistant. À la suite du dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée. Le cortège s'est ensuite rendu sur la place Charles-de-Gaulle.

La cérémonie s'est poursuivie devant le monument Moch pour la lecture de la stèle et le dépôt de gerbe, en présence de nombreux membres de la famille Moch et d'un détachement de chasseurs alpins.

Parti de la place André-Moch, un important cortège s'est rendu au cimetière de

Corenc Village. À la suite de la lecture du texte ministériel par Bernard Morin, adjoint au maire délégué à la sécurité, et du discours de Monsieur le Maire, les personnes présentes se sont recueillies devant le monument aux morts. La Marseillaise a été jouée par l'ensemble musical Gaston-Baudry accompagné d'élèves de l'École de Musique. Une seconde Marseillaise a été chantée par de nombreux enfants devant près de 200 personnes rassemblées.

Que tous les participants à cette cérémonie soient ici chaudement remerciés ! Le cortège s'est ensuite rendu vers la place André-Moch pour la suite de cette journée particulière.

INAUGURATION DU MUSÉE ANDRÉ-MOCH

La foule était encore plus nombreuse place André-Moch pour le deuxième temps fort de cette journée : l'inauguration du musée André-Moch.

La création de ce musée a été rendue possible, d'une part, par la volonté de la famille Moch de léguer à la Ville de Corenc des effets ayant appartenu à André Moch et des documents familiaux inédits et, d'autre part par la proposition de Monsieur le Maire de créer un lieu de mémoire dédié. Elle a fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal le 20 mars dernier.

Aménagé dans l'ancien bureau de poste situé place André-Moch (au même étage que la Bibliothèque Pour Tous), ce musée

honore la vie et la mémoire de l'homme et du résistant assassiné à Corenc le 12 avril 1944. Il souligne en particulier les valeurs pour lesquelles André Moch s'est battu et l'héritage qu'il a laissé au sein de la commune.

Appelé à prendre la parole au côté de Monsieur le Maire, Pierre-Fabrice Moch, neveu d'André Moch, s'adressant à un auditoire large et attentif, a tenu à rappeler les raisons qui ont conduit la famille à léguer à la Ville un important fonds, la genèse et les raisons d'être du musée. .../...



Inauguration du musée André-Moch par Monsieur le Maire, en présence de la famille Moch.



INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ANDRÉ-MOCH

Jusqu'à ce jour, l'école primaire (regroupant l'école maternelle située chemin de la Tour des Chiens et l'école élémentaire située place André-Moch) ne portait pas de nom spécifique : elle était simplement l'« école du Village ». Nul doute que ce nom restera encore longtemps dans le langage courant !

La Ville, via son Conseil municipal, a cependant souhaité que cette école prenne le nom d'André Moch, dans la continuité du travail mémoriel engagé depuis plusieurs décennies, en accord avec la communauté éducative, enthousiaste à l'idée de voir le nom d'André Moch associé à celui de l'école.

Ce 8 mai 2025 a donc été marqué par cette inauguration et le dévoilement d'une toute nouvelle plaque, ponctuée par un discours de Monsieur le Maire adressé à la jeunesse corençaise et d'Anne Devalle, directrice de l'établissement.

Les élèves de l'école, dirigés par Isabelle Perret, ont illustré en chansons cet événement marquant pour la commune.

Le pot de l'amitié, marquant la fin de ces cérémonies, a eu lieu dans le réfectoire et la cour de l'école transformée en espace d'expositions de créations et de panneaux réalisés pour l'occasion par les élèves.

Un grand merci aux enseignantes et aux élèves pour leur participation et leur accueil !



.../...

TÉMOIGNAGE : PIERRE-FABRICE MOCH

« Ce musée s'inscrit [...] dans une triple perspective :

Il est d'abord là pour expliquer, à vous, Corençaises et Corençais, l'origine des noms dont vous entendez parler au sein de votre commune. L'histoire de votre ville ne se limite bien sûr pas à celle d'André Moch. Mais en visitant ce musée, vous comprendrez la cohérence absolue de la si courte vie de notre oncle, et vous pourrez mettre des visages sur les noms de Jean-Pierre, Henriette, Françoise, Robert, eux aussi cités sur le monument de Bouquéron. Ce musée expliquera en particulier aux élèves de l'école communale de Corenc Village l'origine du nom de leur école et la signification du prix André-Moch, remis chaque année depuis 1947 à un/une élève de CM2, grâce à l'implication du corps enseignant. Il les aidera, je l'espère, à devenir des citoyens informés, tolérants, solidaires, et plus tard engagés.

Ce musée est ensuite là pour rappeler que les événements du 12 avril 1944 offrent à eux seuls un condensé parfait de l'oppression subie en France durant la Seconde Guerre mondiale : un jeune officier refusant la capitulation, des civils interdits d'avenir et condamnés à la

clandestinité parce qu'ils portent un nom d'origine juive, leur résistance, puis leur assassinat par la milice française ou leur déportation par la Gestapo. La liberté dont nous jouissons aujourd'hui souvent sans nous en rendre compte, c'est à eux, entre autres, que nous la devons.

Ce musée existe enfin pour mobiliser. Cette liberté chèrement conquise par André Moch et tous ceux qui ont risqué leur vie pour elle n'est pourtant jamais définitivement acquise. Les fake news et les propos haineux aujourd'hui colportés par nos réseaux sociaux, la négation du rôle de la science, la remise en cause de faits établis, ... n'ont rien à envier à la propagande d'hier. Sans la vigilance de chacun, ils conduisent au même résultat : la conquête du pouvoir par des vendeurs de solutions simplistes, la censure des opposants, la restriction des droits individuels, ... bref, le contrôle des masses par un petit nombre, puis le sacrifice ultime des plus courageux pour faire tomber ces dictateurs. Après avoir visité un musée André-Moch, personne ne pourra alors dire : « on ne savait pas » !

Bien que modeste par sa superficie, ce musée renforce les liens forts entre la famille Moch et la Ville tissés depuis 1944. Il sera ouvert au public les 12 avril, 8 mai et 11 novembre de chaque année,

ainsi que pour les journées européennes du patrimoine. Il sera également ouvert aux historiens ainsi qu'aux écoles et aux associations de la commune, qui en font la demande.

ASSOCIATION - TENNIS CLUB DE CORENC

TENNIS CLUB DE CORENC

- Le TCC compte 177 adhérents (vs. 45 en septembre 2023).
- 2 tournois se déroulent actuellement.

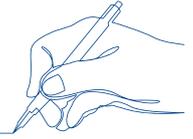
L'embauche d'un moniteur de PADEL est en cours et le changement du revêtement est programmé après le stage PADEL. Le démoussage du terrain du mur d'entraînement et le nettoyage du court de tennis en synthétique sont terminés. Un programme pluriannuel de rénovation des équipements est en discussion avec la commune. L'éclairage LED et la terrasse des tennis sont actés. Le club a obtenu une camionnette de la région, ce qui facilitera notamment le périscolaire. Du côté des « commodités », chaque adhérent(e) pourra avoir accès aux toilettes-sanitaires du club-house avec sa carte.

RAPPEL DES ANIMATIONS DE JUIN :

- **Dimanche 8 juin**
Finale de Roland-Garros sur écran « géant » au club-house ;
- **Samedi 14 juin**
« Invite ta copine » fête le tennis féminin ;
- **Du 7 au 11 juillet**
Stage d'été.



LE COIN DE L'ORTHO



BARAGOUINER

Le nom « baragouin » proviendrait de deux mots bretons, *bara* (pain) et *gwin* (vin) et se serait répandu dans toute la France après la réunion de la Bretagne à la France (1532). Comme peu de gens les comprenaient, le verbe « baragouiner » a pris le sens de parler un langage barbare, donc incompréhensible, puis de parler de façon incorrecte.

ASSOCIATION - CEMAVI

CET HIVER, LES SKIEURS DE CEMAVI ONT BRILLÉ LORS DE DEUX GRANDS RENDEZ-VOUS : « LES JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX »

Du 8 au 16 mars, **6 athlètes de CEMAVI** ont intégré la **délégation française** de paraski alpin adapté aux **Jeux Mondiaux d'Hiver** à Turin, rassemblant plus de 1 500 sportifs en situation de handicap intellectuel venus du monde entier.

Quelques semaines plus tard, du 11 au 13 avril, une autre équipe de **6 sportifs**

CEMAVI a représenté la France au **Trophée International de la principauté d'Andorre**.

Ces deux compétitions, riches en émotions, ont illustré les valeurs d'**inclusion**, de **partage** et de **performance**, tout en confirmant l'engagement fort de CEMAVI dans le développement du paraski adapté.



BILAN SPORTIF REMARQUABLE

- 3 médailles d'or
- 4 médailles d'argent
- 2 médailles de bronze

Une belle reconnaissance du travail accompli et de la passion qui anime nos sportifs et leurs encadrants !



Turin - La délégation CEMAVI



Clem et Marie savourant la médaille avec le coach.

ASSOCIATION - LES AMIS DES CORENC

FEUX DE LA MUSIQUE SAMEDI 21 JUIN À PARTIR DE 18H30

Les Amis de Corenc, avec le concours de la mairie de Corenc, organisent une version hybride locale de la fête de la musique et de la fête de la Saint-Jean sur le plateau sportif de Corenc Village.

Nous aurons le plaisir d'accueillir sur scène, en début de soirée les jeunes de l'école de Musique de Corenc, puis le groupe corençais DS club qui interprétera des chansons françaises, et nous aurons plaisir à écouter des musiques du soleil, du disco, des tubes des années 80, des danses des années 90 et des musiques actuelles... il y en aura pour tout le monde. Vers 22h nous allumerons le traditionnel feu de la Saint Jean, toujours très attendu !

Si des Corençais souhaitent monter sur scène en première partie pour nous faire partager leur talent de musicien ou de chanteur, **contactez-nous à amisdecorenc@gmail.com avant le 20 juin.**

Une buvette sur place permettra à chacun de se restaurer et de passer une agréable soirée toute dédiée à la musique, à la danse et à la convivialité. Les places de parking étant limitées autour du plateau sportif, merci à tous de privilégier les modes de déplacements doux.



ASSOCIATION - MANDALA YOGA

JOURNÉE INTERNATIONALE DU YOGA DIXIÈME ÉDITION

La dixième édition de la Journée Internationale du Yoga sera célébrée le samedi 21 juin 2025 tout autour du monde ainsi qu'à Corenc. Le thème de cette année est « Yoga pour Une Terre, Une Santé », qui souligne le potentiel du yoga à promouvoir le bien-être physique, mental et environnemental. Cette célébration est l'occasion de réunir les passionnés du yoga et de le faire connaître à un large public.

L'Association Mandala Corenc vous invite le samedi 21 juin à 19h dans le parc de l'ancienne piscine (proche de la mairie de Corenc) à participer à un cours de yoga festif, ouvert à tous.

Amenez vos amis et apportez votre tapis si vous en avez un.

Information :
Suzana : 07 83 06 39 57
<https://Mandala-Yoga-Corenc.odoo.com>



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN JUIN SALLE LA GRANGE

- **Jeudi 5 juin**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 12 juin**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 19 juin**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 26 juin**
Club : 13h30 à 17h00

Plus de renseignements :
Présidente : Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente :
Annick Thomasset

GRUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)

INDEMNITÉS DES ÉLUS : LA DÉSINFORMATION HONTEUSE DE L'OPPOSITION CONTINUE

Lors du dernier Conseil municipal, l'opposition a de nouveau choisi de mélanger les choux et les carottes en comparant les indemnités des élus à des budgets de fonctionnement ou encore à des subventions.

La plupart des élus de la majorité municipale ont un métier et/ou des fonctions hors de la commune, ce qui leur procure des revenus pour vivre. Tout cela fait partie de leur sphère privée, même si l'opposition semble s'en offusquer en instillant le doute sur les indemnités perçues par les membres de la majorité. Il nous faut donc de nouveau préciser aux Corençais les montants en toute transparence.

Il faut savoir que :

- Chaque année le montant des indemnités est voté par un budget accessible à tous.
- Seuls des élus qui ont une délégation ont droit à une indemnité dont le plafond est fixé par la loi.
- **Aucun des élus (maire, adjoints, conseillers délégués) ne perçoit à Corenc le maximum de ce que permet la loi.**
- Aucun des élus ne fait supporter à la collectivité de frais inhérents à sa fonction municipale (repas, déplacements, etc.)
- Le montant net de l'indemnité métropolitaine perçue par le maire est de 746,69 €. Elle est plafonnée par loi comme pour tous les conseillers métropolitains.

■ Les montants nets mensuels des indemnités des élus sont :

- Maire : 1 617, 22 € (net social avant taux d'imposition).
- Adjoint niveau 1 : 529,81 €
- Adjoint niveau 2 : 248,92 €
- Conseiller délégué niveau 1 : 213,36 €
- Conseiller délégué niveau 2 : 158,25 €

Chacun constatera que le montant de ces indemnités est raisonnable, plus faible que le montant légal, et conviendra qu'il faudrait plutôt mettre en regard de ces indemnités le nombre d'heures passées chaque semaine par les élus de la majorité à travailler pour leurs délégations. Les souillures que tente de jeter honteusement l'opposition de la gauche solidaire et écologiste sont le meilleur moyen de contribuer à la montée des extrêmes en dénigrant des personnes qui ne comptent pas leurs heures et qui se mettent au service de la cité...

Nous vous remercions pour le soutien que vous apportez à notre travail dont la rémunération, ramenée à l'heure, découragerait bien vite ceux qui penseraient s'enrichir en étant élus ! Et finalement, nous nous réjouissons que notre aigre opposition ne perçoive pas d'indemnités compte-tenu de leur néfaste contribution à l'œuvre collective de notre commune.

Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble
Courriel : corenc-ensemble@gmail.com

GRUPE CORENC AUTREMENT TRANSPARENCE

BESOIN DE TRANSPARENCE ! Lors de chaque examen du budget de la commune, nous demandons la communication des indemnités des élus du conseil municipal, au titre de toutes fonctions et de tous mandats exercés en son sein ainsi que dans les syndicats ou sociétés et filiales relevant du domaine public, conformément à l'article L2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le maire de Corenc a toujours refusé de rendre publiques les indemnités qu'il perçoit comme conseiller métropolitain et comme président du Centre de Gestion de l'Isère (CDG 38), fonction qu'il exerce depuis le 16 octobre 2020.

Le CDG 38 est un établissement public administratif chargé de la gestion des carrières des agents des collectivités territoriales de l'Isère. Dans son rapport de décembre 2023, pour les années 2015-2022, la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes constate que les indemnités du président et des vice-présidents du CDG 38 ont respectivement augmenté de 40 % et de 16,67 % entre 2014-2020 et 2020-2026. Elle précise que les délégations au président ont peu évolué sur les deux mandats. L'indemnité mensuelle du président du CDG 38 est passé de 1 944 à 2 722 € brut. A cette

indemnité s'ajoute celle de maire, 2 000 € brut et de conseiller métropolitain, 1 000 € brut.

TRANSPARENCE ENCORE ! Les mensualités des autres élus de la commune étaient en 2024 :

Adjoints niveaux 1 et 2, respectivement 600 et 285 € brut,
Conseillers délégués niveaux 1 et 2, respectivement 240 et 180 € brut,

Conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité : zéro €.

TRANSPARENCE TOUJOURS ! Le montant total des indemnités de fonction des élus de la majorité, voté au budget 2025 lors du conseil municipal du 20 mars, est de 107 000 €. Le montant des subventions versées aux associations est de 150 000 € dont 55 000 € pour l'école privée du Rondeau Boisfleury en application de l'article L442-5 du code de l'éducation, 50 150 € pour les associations corençaises et 31 615 € pour les écoles maternelles et élémentaires de Montfleury et du Village. Ainsi les associations corençaises reçoivent deux fois moins que les 22 élus de la majorité.

Vous souhaitez nous contacter,
Écrivez-nous à corencautonomie@laposte.net

APPLICATION ILLIWAP

APPLICATION D'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

La Ville de Corenc peut désormais vous alerter en temps réel grâce à l'application Illiwap ! Cette application permet de partager des informations importantes de la commune en vous envoyant des notifications sur votre Smartphone. Le téléchargement de l'application et son utilisation sont gratuits.

1. QU'EST-CE QU'ILLIWAP ?

C'est une application française pour Smartphone qui permet de diffuser en temps réel des informations, des vigilances ou des alertes aux habitants directement sur leur Smartphone Android et Apple.

Exemples : Ouvertures et fermetures de services, cantines, infos communales (Agenda, animations, événements, bibliothèque, fermetures et ouvertures de routes, travaux, etc.)

Cette application est **gratuite** et respecte votre vie privée :

- **Pas d'inscription** nécessaire, son utilisation est anonyme, la commune ne sait pas qui est abonné, elle connaît uniquement le nombre d'abonnés.
- **Pas de collecte de données personnelles**
- **Pas de publicité**

2. COMMENT ACCÉDER À « MAIRIE DE CORENC » DANS ILLIWAP SUR MON SMARTPHONE ?

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

01 **TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 **RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 **SUIVEZ VOTRE COMMUNE**
Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours. Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
+ **GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
+ **SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
+ **SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

3. DES SOUS-STATIONS DÉDIÉES PAR THÉMATIQUES

En fonction de vos intérêts, il est également possible de s'abonner en plus à des sous-stations (sorte de fils d'actualités thématiques) :

- Réussite éducative (l'accueil périscolaire et extrascolaire),
- Multi-accueil (crèche municipale),
- Bibliothèque municipale.

Guide pour suivre les stations liées

Je souhaite suivre l'actualité de l'école de mes enfants.

Dans votre commune, suivez : la mairie, les commerces et marchés, le conseil municipal... D'autres stations liées sont à venir ! Recevez toutes les messages directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 **POUR S'ABONNER À UNE STATION LIÉE...**
1 Cliquez sur le bouton « Stations »
2 Cliquez sur la station de votre choix.

02 **ENSUITE...**
1 Cliquez sur la station liée à votre choix.
2 Cliquez sur le bouton « S'abonner » de la station liée de votre choix.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS !
Recevez uniquement les informations des stations qui vous intéressent. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

LES AVANTAGES !
+ **GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
+ **SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
+ **SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



Pour les Corençais qui souhaiteraient être accompagnés dans la prise en main d'Illiwap (téléchargement de l'application, inscription et démonstration), des permanences de 30 minutes en mairie sont d'ores et déjà prévues :

- **Le mardi 24 juin de 9h à 12h**
 - **Le jeudi 26 juin de 14h à 16h**
- Inscription obligatoire en mairie au 04 76 18 50 00 jusqu'au vendredi 20 juin.**
D'autres plages de formations auprès de publics ciblés seront proposées par le CCAS.

Téléchargez Illiwap et parlez-en autour de vous !